

Saint-Brieuc : Élections municipales 2020

Les réponses des listes à la question du CAR

La question :

Robien est devenu EcoQuartier en construction, il y a deux ans. Cette labellisation est originale car elle concerne un quartier ancien et qu'elle est portée par la Ville et le comité de quartier.

Le Comité de quartier avec l'appui des forces vives du quartier (écoles, commerces, entreprises, artistes, associations..) poursuit et élargit depuis les actions et réflexions engagées qui ont conduit à cette labellisation.

Nous avons en particulier investi nos lieux phares : Etang de Robien, Square Barillot, Tertre Marie Dondaine, Esplanade de la gare coté Robien, rues du quartier...

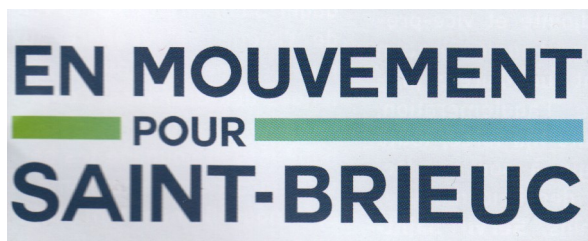
Que pensez-vous de cette démarche?

Souhaitez vous l'encourager, la soutenir? Comment ?

Se trouvent ci-dessous les réponses spécifiquement adressées et rédigées pour le Comité d'Animation de Robien.

Ne s'y trouvent pas les réponses des listes dont nous n'avons pu trouver l'adresse électronique

Les réponses



Nous saluons le travail remarquable réalisé par le comité d'animation de Robien, qui est un comité résolument tourné vers l'avenir, précurseur de nouvelles pratiques dans différents domaines (culture, environnement, urbanisme, animation ...) et sachant mettre en valeur des sites emblématiques de Saint-Brieuc.

Pour encourager vos actions, nous entendons désigner un chargé de mission « éco-quartier ». Il participera à faire vivre cet éco-quartier, véritable laboratoire des transitions pour Saint-Brieuc et ses quartiers. Nous accompagnerons et communiquerons sur les actions mises en œuvre dans cet éco-quartier dès le début, nous programmerons au moins une réunion trimestrielle avec les représentants du comité de quartier, les associations du quartier, les élus et les services pour faire le point sur les besoins, les projets en cours.

Saint-Brieuc écologique, sociale et solidaire

Sant-Brieg ekologel, sokial ha kengret

Nous apprécions votre implication et nous avons suivi un certain nombre d'équipements ou d'aménagement au sein du quartier de Robien. Nous vous encouragerons à aller plus loin. Nous souhaitons que le volet écologique du quartier évolue (poubelle enterrée par exemple), mais pas que !! Nous insisterons sur le développement des pistes cyclables (bd Carnot, Hoche, Abbé Garnier et Ferry qui font le lien avec Ploufragan), et trouver une solution aux différentes ruptures cyclables de votre quartier car les aménagements cyclables sont loin d'être continues et sécurisées.

Les problèmes de stationnement résidentiel ou pavillonnaire doivent être pris rapidement en compte pour éviter les encombrements de trottoirs dans certaines rues au Sud du Bd Hoche. Les accès non apaisés aux écoles Hoche, Guébriant et Sainte Bernadette sont à revoir.

Nous souhaitons défendre le développement de l'éco quartier de Robien.

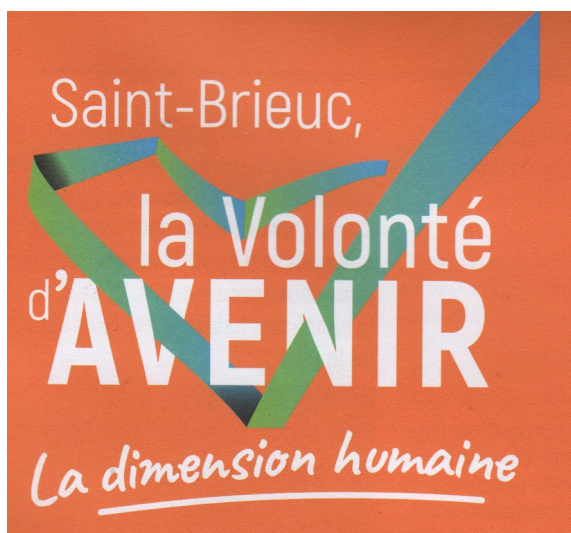
Toutefois, nous sommes très surpris qu'un bâtiment de 8 étages au bord du bd Carnot soit prévu. De notre point de vue, nous devons éviter une telle verrue dans un paysage qui commençait à devenir correct. Ce bâtiment envisagé, de 8 étages, est l'équivalent du bâtiment de 6 étages de la CAF pour lequel nous recherchons déjà (ou encore) des utilisateurs (pour imaginer la hauteur des 8 étages, il suffit de descendre dans le parking arrière de ce bâtiment ! !).

Créer des immeubles à R+8, dans un quartier ayant gagné un label éco-quartier est un non-sens et de fait inconcevable ! De plus, créer de nouveaux espaces commerciaux ou de bureaux, dans ce bâtiment, induira, par ailleurs, des cellules vides (bureaux ou commerces) dans le quartier de Robien et dans d'autres quartiers de St Brieuc. Quid des friches du Bd Carnot (Ex Tinier)

De plus, l'entreprise Manoir Industrie est un sujet sensible. Il génère de l'emploi mais l'usine a-t-elle pris des dispositions pour moins polluer ?

Le quartier de Robien présente, à titre personnel, beaucoup d'intérêt et me rappelle beaucoup de souvenirs. J'y ai grandi ! je suis en ancien élève de l'école maternelle de Guébriant et de l'école primaire du bd Hoche. De plus, La Vaillante, le Cinéma Armor, le square, les garages UNIC de l'époque, les transports Garnier, les Éts Kervégant, le Bigot, Guével, le Pavillon Bleu, sont autant de lieux et de souvenirs qui resteront dans ma mémoire !

Robien peut être un vecteur inspirant pour d'autres Quartiers en terme de vie de quartier, et également grâce au CAR, en terme de label éco-quartier.



Je suis très heureux de répondre à vos questions car durant 8 semaines, nous avons abordé de manière récurrente les projets de votre quartier.

Je vais peut-être répondre trop longuement car je souhaite partager ma réflexion, j'ose dire notre réflexion, notamment avec Jacky Desdoigts et les nouveaux émanant pour un certain nombre de votre quartier.

Depuis plus de cinq ans, la ville développe et construit des actions, en étroite collaboration avec le comité de quartier de Robien, avec les associations et les commerçants. Ce partenariat s'est traduit de différentes façons.

Tout d'abord, une labellisation "Eco-quartier en construction", que nous avons obtenu en octobre 2017. Deux années de travail entre, le Comité de quartier, les services de la ville, les élus et les services de l'Etat.

C'est le départ de quelque chose, puisque le cadre du label Eco quartier, devient de fait, le cadre de référence de tout ce qui devra se construire ensuite sur le périmètre.

Et puis, il y a eu tout le travail d'échange, de partage de solutions et enfin le choix du meilleur scénario concernant l'aménagement de l'étang de Robien, dont la maîtrise d'œuvre est déclenchée.

Et surtout, l'important travail collectif qui a abouti à la formalisation du projet du Tertre Marie Dondaine. D'un site voué à l'implantation d'immobilier collectif, aujourd'hui cet espace devrait être sanctuarisé en zone naturelle (zone N), c'est-à-dire un espace végétalisé de 2 hectares, à peine 10 minutes à pied du sud de la gare, en plein cœur du quartier de Robien. Il reste à l'aménager et à le faire VIVRE, c'est un des enjeux du prochain mandat.

Dans cet aménagement, la question du rachat par la ville du Mont Carmel peut être introduite, puisque l'espace de 8000m² est à vendre, nous avons fait faire une évaluation par les domaines. Demain, avec la volonté de la collectivité, mais aussi du comité de quartier et des acteurs impliqués sur Robien, mais bien au-delà, puisque cette espace pourrait devenir un lieu "d'avant-garde", au service des artistes, des artisans, des écoles, du street art, etc.... du territoire. Les murs sont là, il reste à penser un projet d'intérêt commun, qui soit une réponse, sociale, culturelle, économique et bien sûr environnemental.

Je souhaite visiter les lieux avec vous et en partager votre interprétation.

Le comité de quartier a été associé à l'aménagement du Sud de la gare (PEM sud), la consultation est toujours perfectible. L'arrêt de la concertation depuis plus d'un an et demi, n'est pas une initiative de la ville, mais de l'opérateur, qui avait suspendu le projet, sans avancement, en particulier le projet d'architecture, nous n'avions pas d'objet à débattre.

Suite à l'intervention de Jacky Desdoigts auprès de l'ADIM, il y a un peu moins d'un an, le cabinet ALtea, a été en mesure de présenter un avant-projet en septembre, projet sur lequel il a été demandé un travail complémentaire, particulièrement sur l'intégration et sur le revêtement, la peau du bâtiment. Un avant-projet a été présenté à l'ABF en décembre.

Une réunion de présentation doit être organisée sous peu.

Le dynamisme du comité de quartier de Robien et des associations est une chance pour la ville. Je souhaite travailler avec vous de manière positive. C'est ce que je demanderai aux services et à mon équipe. La confiance est la base de toute démocratie. Le rapport de force n'est pas un problème en soi si il devient constructif.

Je suis pragmatique et peut-être « agacé » par les vocables du moment , mais la notion de « ville apaisée » qui en est un me parle toutefois.

Je souhaite donc être ouvert et ambitieux avec vous pour ce quartier qui montre un peu mieux que d'autres la voie du bien vivre ensemble.

En espérant avoir répondu à vos questions.

Bien cordialement
Richard ROUXEL



Notre réponse au C.A.R.

Jeudi 27 Février 2020

Vous avez, par un message du 25 février, souhaité connaître notre avis sur un aspect particulier du quartier dans lequel votre comité vit et fonctionne depuis plusieurs décennies, à savoir sa qualité toute récente et prometteuse d' « éco-quartier en construction ».

Nous savons la qualité du travail de votre comité, non seulement d'animation mais aussi d'analyse des évolutions urbaines vécues par Robien et enfin de propositions, comme par exemple celles qui ont permis l'évolution qualitative du projet de PEM.

La question que vous posez s'inscrit pleinement dans ce contexte de mutation urbaine et de volonté d'appropriation par les habitants de leur capacité à peser sur l'avenir des espaces dans lesquels ils vivent et veulent vivre bien !

La labellisation du quartier de Robien comme éco-quartier en construction, que nous soutenons pleinement, n'est donc pas le fruit du hasard. Ce sont bien la vitalité des associations, l'implication des acteurs économiques et éducatifs et l'engagement du CAR, comme partenaire ancien et pertinent du quartier, qui ont été la clé de la labellisation évoquée dans votre courrier !

On se rappelle ainsi que le CAR avait avancé la notion d'éco-quartier, sans beaucoup d'écoute, pour l'aménagement du tertre Marie-dondaine, au moment où il était envisagé d'y réaliser un lotissement «classique».

La démarche d'éco-quartier (inscrite dans notre programme) est directement au cœur de notre manière de voir la ville telle qu'elle doit et pourra être dans les années à venir : souci d'information, volonté d'implication et de co-construction des projets, proximité entre les élus et les citoyens...

Elle participe de la vision que nous avons d'une ville en transition, capable de faire face au réchauffement climatique et à la crise environnementale globale et de s'engager dans des réponses efficaces aux questions économiques et sociales particulièrement graves dans notre ville.

Si le dossier de l'étang de Robien semble en voie d'engagement opérationnel (continuité écologique, réévaluation des espaces riverains de l'étang et de la rivière) celui du tertre Marie Dondaine tarde à être finalisé malgré son évident intérêt urbain, mais la concertation avec la municipalité reste ici engagée.

A contrario, la question des mobilités n'est aujourd'hui pas satisfaisante. Le stationnement rendu payant dans une partie du quartier a provoqué une forme de dysfonctionnement

mal pris en compte par la municipalité sur les rues au sud de la zone payante. Cette question devra faire l'objet d'un travail en commun avec le comité et les habitants.

L'aménagement du PEM-sud à l'est de l'esplanade de Robien en tant que promesse de création d'emplois rentre dans la logique d'un éco-quartier conscient de l'accaparement des terres le long de la RN12 !

Nous proposons qu'il fasse l'objet d'une approche commune dans les mois et années à venir.

Complément réponse au C.A.R.

Jeudi 5 Mars 2020

Jeudi 5 Mars 2020

Mesdames, Messieurs,

Cher.e.s membres du Comité de quartier de Robien,

« Ecologie, partage, rapprochement, fête, voisinage, art, joie, être ensemble, communiquer, composter... » - vous vous faites l'écho, sur le site Internet du comité de quartier des mots des enfants de l'école Diwan pour définir ce que serait un éco-quartier.

Cet objectif, vous le portez depuis plusieurs années, pour « rendre [votre] cadre de vie plus agréable, plus respectueux de la nature, plus sûr, plus attractif, plus solidaire », en vous mobilisant pour la biodiversité dans le quartier, la place des commerces, des services publics, sur l'aménagement du quartier, de l'habitat aux déplacements ... Bref, vous agissez, concrètement, à votre échelle, pour construire un espace de vie et des moments de vie qui donnent à voir ce que pourrait être – devrais-je dire devrait être – un quartier, et une ville, demain.

Cette ambition je la partage au travers du projet que je porte, avec l'ensemble de l'équipe de Réinventons l'espoir Saint-Brieuc 2020.

Je connais bien l'action du comité de quartier. Elle nous est inspirante.

Elle nous est inspirante lorsque nous ambitionnons, pour Saint-Brieuc, d'atteindre au plus vite la neutralité carbone ou d'engager un plan massif de sobriété, d'efficacité et de production d'énergies renouvelables, notamment sur le patrimoine municipal, comme vous aviez proposé un atelier sur les logements décarbonés.

Elle nous est inspirante lorsque nous voulons atteindre 10% de déplacements cyclistes en 2026, ou que nous pensons les déplacements doux (vélos, cycles, pédibus, vélobus ...) à partir des déplacements de proximité (écoles, commerces, ballades, espaces publics ...)

Elle nous est inspirante lorsque nous voulons donner le permis de végétaliser aux citoyens, ou lorsque nous voulons expérimenter le dispositif 50/50, comme vous avez pu le faire, par exemple, sur le Tertre Dondaine.

Elle nous est inspirante lorsque nous voulons apporter aux commerçants des moyens d'exercer plus facilement leur activité, au travers par exemple d'une conciergerie solidaire, ou en mobilisant des chantiers d'insertion pour travailler à la réhabilitation de locaux vétustes et/ou vacants.

Elle nous est inspirante lorsque nous voulons ouvrir plus d'espaces verts, lorsque nous voulons éduquer à la biodiversité, installer, avec les enfants, des basses-cours, mares, potagers, dans les écoles ou les crèches, lorsque nous voulons sanctuariser les terres agricoles et cesser l'étalement urbain par exemple,

Elle nous est inspirante lorsque nous plaçons l'éducation populaire au cœur de notre projet, lorsque nous ambitionnons de faciliter l'occupation de l'espace public par les artistes ou lorsque nous voulons une « culture hors les murs ».

Elle nous est inspirante lorsque nous posons comme postulat la volonté d'une municipalité facilitante, aidante, et non d'une municipalité enfermée sur elle-même, un « bocal », qui oublie trop souvent de faire avec, lorsque nous faisons confiance aux associations, aux acteurs économiques, culturels, sociaux, pour faire ensemble, au-delà du seul vivre ensemble,

Elle nous est inspirante parce que la vision globale d'une ville en transition, que porte le comité de quartier, rejoint intimement l'ambition que nous avons pour Saint-Brieuc et que reflète le projet que nous portons.

Ce projet, il est issu, vous le savez, de nombreuses rencontres, d'un travail collectif entamé il y a plusieurs mois, au travers d'une plateforme numérique, de forums, d'ateliers participatifs qui ont tous misés sur l'intelligence collective, la capacité de chacun à proposer et à agir.

Mais si nous voulons passer, c'est notre ambition, de l'éco-quartier à l'éco-ville, nous n'oublions pas l'importance vitale de la vie de quartier. Nous en sommes convaincu ils sont, à Saint-Brieuc en particulier, les meilleurs espaces pour construire la proximité et donc la démocratie.

C'est pourquoi, nous entendons tisser une relation nouvelle avec les citoyens et citoyennes, au travers de leurs quartiers. C'est un impératif pour répondre, dès demain, à l'urgence démocratique.

En mettant en place un budget participatif, en expérimentant le dispositif 50/50, en repensant les déplacements doux à l'échelle des quartiers, avec les habitants, en instaurant des jurys-citoyens, en nommant deux conseiller.e.s municipaux référents par quartier, nous voulons construire la ville de demain à partir des espaces de vie de nos concitoyens, et avec eux.

Cet objectif, nous le portons fortement dans notre projet. Mais, nous en sommes convaincu, il ne se mettra pas en œuvre par la seule volonté d'une équipe municipale. Au contraire, il ne sera réel que si nous le co-construisons.

Comme l'indique le Comité de quartier, « ce travail de fond [doit associer] tous les habitants (...), en s'appuyant sur des associations, en travaillant avec des partenaires locaux et en étroite collaboration avec la municipalité.

C'est pourquoi, notre projet affirme clairement son ambition pour l'exercice d'une démocratie permanente. Mais pour cela, il pose comme préalable la co-construction des outils de cette démocratie ouverte avec les citoyen.ne.s, en particulier au travers d'une charte de la démocratie locale : nous voulons que les outils de mobilisation citoyenne que nous mettrons en place soient utiles, efficaces, répondent aux attentes des habitants, et s'inscrivent dans la vie du système municipal. A quoi sert-il de créer une instance participative si, ensemble, nous n'avons pas posé son rapport au conseil municipal par exemple ? Si nous n'avons pas, ensemble, réfléchi à sa représentativité ?

Nous ne connaissons que trop bien les limites d'un système « pensé en bocal », d'en haut, pour tenter de faire mieux.

De la même façon, nous poserons, dès le début de notre mandat, une relation nouvelle aux comités de quartiers. Mais il ne s'agit pas là encore, d'attendre que notre municipalité dise ce qu'elle veut faire – nous respectons trop pour cela l'autonomie nécessaire des comités de quartier – mais bien que cette relation soit construite avec les comités de quartiers. C'est tout le sens des Assises des quartiers que nous voulons impulser dès 2020.

Vous l'aurez compris, nous partageons l'ambition, et les convictions, du comité de quartier de Robien, pour faire des éco-quartiers, et au-delà pour faire une éco-ville.

Mais cette ambition, municipale, voire communautaire, que nous portons, ne se fera pas sans les quartiers, bien au contraire. A cet égard, les pratiques, les initiatives, les propositions du Comité de quartier de Robien sauront trouver un écho sur les projets et les façons de faire que nous entendons appliquer demain.

C'est pourquoi, espérant pouvoir continuer à compter sur vous, sur votre engagement, vous pouvez compter sur moi pour réinventer l'espoir à Saint-Brieuc,

Cordialement, Hervé Guihard





Réponse aux Comités de quartier

Mesdames et Messieurs, membres de comités de quartier,

Merci de votre sollicitation dans le cadre des élections municipales 2020.

En préambule, l'Assemblée Populaire souhaite que chacune des décisions prises par le futur exécutif municipal soit placée sous un triple prisme : environnemental, social et démocratique.

Nous pensons en effet que les crises que provoque et subit notre société sont une seule et même crise, de celles qui marquent la fin d'un système et l'émergence d'un possible, plus heureux.

A partir de là, nous ne proposons pas un programme à proprement parler mais nous voulons transformer le fonctionnement de la municipalité pour que les acteurs de la ville, les volontaires des transitions nécessaires puissent porter l'action. Nous ne voulons rien de moins que refonder la culture municipale de Saint-Brieuc.

Nous ne reprenons ici, à partir de vos questions, que ce que nous avons élaboré avant votre sollicitation. Pour vos attentes concernant la revégétalisation, les déplacements doux, la destination de bâtiments inoccupés ou encore la réhabilitation des bâtiments scolaires, nous ne pouvons pas y répondre pour l'heure dans le détail – le temps nous manque, ainsi que votre expertise –, mais vous trouverez l'essentiel de nos propositions dans notre trame pour les Briochins que nous joignons à cette réponse.

Le Comité de Quartier est actuellement l'organisation la plus proche des habitants. Il revêt une diversité de fonctionnements qui reposent entièrement sur l'engagement de bénévoles actifs.

Relativement autonome, il peut être le relais de la démocratie dans les quartiers : à savoir, la confrontation entre la mairie et les comités de quartier peut être fructueuse pour les habitants du quartier. *On a pu le voir par exemple avec le tertre Marie-Dondaine, à Robien : abandon d'un projet immobilier inutile pour conserver un espace naturel.*

La démocratie est un axe puissant de notre proposition : le quartier demande d'abord à être identifié humainement et non pas administrativement. Pour nous, les comités de quartiers, les associations, les collectifs, les écoles, les institutions culturelles, les petits commerces et les services publics sont des **pôles de vie**.

Ce nouvel angle de vue modifie la notion de "centre" comme espace de focalisation du commerce et lieu principal de promotion de la ville :

Favorisons l'émergence de **villages culturels** autour des pôles de vie qui se sont dessinés dans la ville. En partant de l'existant, ou en les initiant, faisons s'épanouir ces lieux d'échanges, d'activités, de créations de toutes sortes...

Mettons en place les modalités pour une démocratie plus proche des habitants :

- **Allouer un budget participatif**, pour développer l'implication active des citoyens et recréer du lien social, permettra de répondre à des besoins émanant des habitants concernant leur cadre de vie et l'environnement.
Le budget participatif, c'est de l'argent alloué par la collectivité pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus, selon un principe simple : «vous décidez, nous (collectivité) réalisons».
- Car proposer un budget participatif n'est pas suffisant. **Les projets sont à construire avec les habitants** : les comités de quartier, mais aussi les acteurs associatifs, économiques, ainsi que les collectifs qui souhaitent s'impliquer, notamment dans le **Conseil culturel permanent** pour co-organiser en amont les projets avec l'aide des services municipaux.
- **Établir un principe d'égalité** sur la commune : la municipalité doit être en mesure d'apporter à chaque comité un même soutien : un lieu de réunion et d'activité, son entretien, la possibilité de formations (animation, trésorerie...), une plateforme internet sur logiciel libre, simple d'utilisation, des boîtes à livres...
- **Opérer un changement essentiel de l'information municipale** : les publications dans le bulletin bimensuel, ainsi que sur le site internet de la commune donneront la priorité aux projets à venir afin que tous les Briochins puissent s'en emparer et y participer.

Parallèlement, nous souhaitons **instaurer des assemblées citoyennes** qui pourront interpeller et contrôler l'action municipale et soumettre leurs projets à référendum (Référendum d'Initiative Locale, RIL). Au-delà d'une vision pluri-annuelle au profit des quartiers, il s'agit de la mise en place d'une commission extra-municipale du temps long, comme le décrit le **Pacte pour la transition**.

Ces assemblées pourront également veiller à l'égalité de moyens alloués aux comités et qu'ils servent bien l'ouverture des activités, la participation et l'auto-organisation des habitants, loin de tout intérêt particulier, pour la recherche du bien commun.

Enfin nous vous précisons que les candidats de l'Assemblée Populaire s'engagent sur une «**charte des élus**» (consultable sur notre site internet www.assembleepop2020.fr)

Pour conclure sur ce volet général, nous, Assemblée Populaire utilisons des **outils de gouvernance partagée**. Si d'autres outils semblent pertinents pour les compléter, nous sommes ouverts à l'expérimentation.

Avec nos salutations citoyennes,
L'Assemblée populaire

Saint-Brieuc, le 8 mars 2020